



Stage court technicien·ne polyvalent·e

Présentation Générale

La chorégraphe Maguy Marin développe depuis 40 ans ses créations qui sont présentées en France et à l'international. Compagnie chorégraphique, partenaire de RAMDAM UN CENTRE D'ART, la compagnie est installée à Sainte-Foy-lès-Lyon (ville limitrophe de Lyon) et est soutenue par la DRAC AURA, la Région AURA, la Ville de Lyon. Elle s'appuie sur une agence pour la diffusion de ses spectacles.

Dans ce lieu qu'elle active avec d'autres artistes partenaires, Maguy Marin élabore son travail de recherche, de création et de répétitions tout en poursuivant le développement d'un travail de transmission auprès de différents publics. En 2025 et 2026, la Compagnie travaillera à la reprise de deux pièces et aux tournées de son répertoire : *May B*, *Les applaudissements ne se mangent pas* et *Ça quand même*.

Sous l'autorité du Directeur technique, le·a stagiaire sera plongé·e dans le quotidien d'une équipe en résidence, jusqu'aux premières rencontres avec un public.

Le·a stagiaire découvrira également le fonctionnement d'un lieu de résidence.

Il·elle sera également présent·e aux ouvertures publiques et représentations.

> Stage court du 19 mai au 15 juin 2025 inclus. Ou éventuellement très court du 1^{er} au 15 juin.

Missions principales :

Participation au quotidien d'une compagnie en création :

- L'installation du matériel son et lumière
- Montage / démontage décors
- Entretien et maintenance du matériel

En lien avec le lieu dans lequel s'inscrit la Compagnie :

- Aide à l'accueil des équipes résidentes,
- Mise en place d'une exposition, installation de la signalétique,
- L'installation du matériel son et lumière
- Montage / démontage décors

Profil recherché :

- Dynamisme, rigueur, polyvalence
- Goût pour le travail de terrain et le travail en équipe
- Le poste ayant un aspect transverse sur tous les métiers de la régie d'un théâtre, des connaissances théoriques et/ou pratiques dans un des domaines de la régie de théâtre (son, lumière) seront appréciées.

Précisions :

> Stage court du 19 mai au 15 juin 2025 inclus. Ou éventuellement très court du 1^{er} au 15 juin. Non



rémunéré.

Soirées : 23 mai puis 5-6-7 juin puis 13-14-15 juin

L'emploi du temps du stagiaire est impacté par la vie de la Compagnie et du lieu :

- Emploi du temps communiqué en début de stage
- Horaires variables (entre 9h et 22h30),
- Journées travaillées variables (du lundi au dimanche, dans la limite de 35h par semaine et de 6 jours travaillés par semaine).

Pour postuler : CV et lettre de motivation à buro@compagnie-maguy-marin.fr